

Hénin-Beaumont

la Ville-Jardin

N°89 - Juillet-Août 2022

Un été chez nous

Faire rayonner notre ville



Sommaire



5-13 - Un été à Héning-Beaumont
Festivités & HB plage



14-15 - Retour sur les événements du mois de juin



16-17 - Elections législatives
Résultats et participation



18 - 19 - Culture
Energya, Lucie Derancy, Gala de l'école de musique, Place à l'art



20-21 - Grand angle
Zone nature de Beaumont



22 - Etat-civil
Naissances, mariages & décès



23-25 - Jeunesse
Kermesses, CME, Festival de l'arbre



26-27 - Sport
Fête du sport, J.-M. Hermant, Esti'sport, A la découverte des sports héninois



28-29 - Solidarité
Carte sénior, mises à l'honneur, rubrique santé



30-33 - Cadre de vie
Cimetières, stationnement, nouveaux locaux & végétalisation



34-35 - Vie économique
Passion fromage, village nocturne et marché de Beaumont



36-37 - Infos pratiques
Sécurité, recensement, horaires de l'Hôtel de ville

**Vous souhaitez diffuser
une publicité dans le
magazine municipal**

**N'hésitez pas à prendre contact
avec le service entreprendre
au 03 21 74 87 00**





18 juin 2022 - Kermesse de l'école Fallières

Bonnes vacances !

Après un mois de juin chargé en événements, Hénin-Beaumont a célébré l'arrivée de l'été comme il se doit avec une Fête de la musique ayant réuni plus de 1.000 personnes au parc public Elie Gruyelle. Un véritable succès !

En plus des traditionnelles kermesses des écoles auxquelles j'ai eu le plaisir d'assister, le mois de juin nous a permis de nous retrouver lors des différentes manifestations festives organisées par la Ville et les associations. Ce mois vous a également offert la possibilité de vous exprimer, dans les urnes, lors des élections législatives.

A ce titre, je tiens à féliciter chaleureusement Marine Le Pen pour sa réélection à la fonction de députée de notre circonscription.

Cette année encore, j'ai souhaité que les services municipaux proposent, pour la saison estivale, un programme d'activités diverses et variées.

Les manifestations organisées par la Mairie resteront gratuites afin de permettre aux nombreux Héninois et Beaumontois qui ne pourront partir en vacances de profiter d'une ville animée.

L'avis est unanime, il se passe toujours quelque chose à Hénin-Beaumont. Alors cet été, profitons d'une programmation riche et d'une ville verdoyante et embellie pour faire rayonner la belle Hénin-Beaumont au-delà de ses frontières communales.

Avant de penser à la rentrée qui nous réunira à l'occasion de la Grande braderie et de la fête du sport, je vous souhaite de très bonnes vacances.

Steve Briois,
votre Maire



A l'occasion de la Fête de la musique qui s'est déroulée sous la forme d'une soirée champêtre au parc public, Monsieur le Maire a lancé la saison estivale 2022.

(Re)connue pour sa programmation riche en événements, Hénin-Beaumont proposera un catalogue d'activités diversifiées et adaptées aux goûts de tous.

Après 2 années compliquées liées à la crise du Covid-19, les événements qui font rayonner Hénin-Beaumont, depuis déjà plusieurs années, sont de retour.

HB la Plage, concert de la Fête nationale, feu d'artifice, Nos quartiers d'été, Village nocturne des commerçants... des dizaines d'activités vous seront proposées.

Des événements gratuits

Pour cette nouvelle saison estivale, la Municipalité a souhaité - une fois encore - acter la gratuité des événements. Vous pourrez donc profiter durant un mois d'un centre aquatique éphémère, de spectacles musicaux ou d'animations pour les plus jeunes.



Un été à Hénin-Beaumont

Des événements pour faire rayonner notre ville

Pas un week-end de juillet et août ne passera sans qu'une activité gratuite ne soit proposée aux Héninois et Beaumontois.

Des événements qui attirent

Ces événements « signatures » permettent à la commune d'attirer une population venue des 4 coins de l'agglomération et de renforcer l'attractivité et le dynamisme, notamment commercial, de notre belle ville.

Avec plus de 50.000 visiteurs lors de la dernière édition, Hénin-Beaumont la Plage s'impose comme l'un des événements aquatiques les

plus importants de la région et c'est pour cela que Monsieur le Maire a souhaité reconduire cette manifestation qui participe à l'aura d'Hénin-Beaumont.

Conformément aux engagements pris par Steeve Briois, ces événements populaires sont organisés dans le respect d'une gestion saine des deniers publics.

Alors cette année encore, venez profiter des nombreuses activités proposées par la Ville pour passer un bel été à Hénin-Beaumont !



Fête de la musique : Une saison estivale lancée en fanfare !

La Fête de la musique est symboliquement au rendez-vous chaque année le 21 juin, jour du solstice d'été, le plus long de l'année dans l'hémisphère Nord.

Dans le cadre de l'édition 2022, la municipalité a souhaité revenir aux fondamentaux de cette fête qui, à l'origine, permettait à tout un chacun d'exprimer un esprit festif et convivial.

C'est dans ce but que la Fête de la musique a été célébrée sous forme d'une soirée champêtre à partir de 18 h, et jusqu'à 1 h du matin, dans le Parc public Elie Gruyelle.

Les participants ont pu danser au rythme des airs interprétés par Manu Le Chanteur. Très connu dans notre ville pour ses différentes participations sur nos manifestations, le chanteur installé aujourd'hui

dans le sud n'a pas hésité à traverser l'hexagone pour célébrer l'été avec nous !

La soirée s'est poursuivie avec les Abba Girls menées par Kristel Lenec.

Elles ont enchaîné les classiques du groupe pop suédois jusqu'à très tard dans la nuit, pour le plus grand bonheur des centaines d'Hénois et Beaumontois qui avaient répondu présent à l'invitation.

La Ville vous donne rendez-vous, lors de la Fête nationale, pour la fête champêtre du 14 juillet !



Un été à Hén



Marché local
du dimanche matin
à Beaumont

les 1^{er} et 3^e dimanches de chaque
mois de 8 h 30 à 12 h 30
place Limousin, rue Saint-Martin

ÉPICERIE POLONAISE BOUCHER
PRODUITS DE LA FERME APICULTEUR
FROMAGER FLEURISTE
RÔTISSEUR PÂTISSIER POISSONNIER
BRASSEUR MARAÎCHER



Fêtes
champêtres

14, 16 & 31 JUILLET
14 & 27 AOÛT
PARC PUBLIC & ANCIEN MINI-GOLF



Village Nocturne
des commerçants

SAMEDIS DE 18 H À 22 H
9 ET 23 JUILLET, 6 ET 20 AOÛT
PLACE JEAN JAURÈS

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR L'UNION DES COMMERÇANTS D'HÉNIN-BEAUMONT



NOS
QUARTIER
D'ÉTÉ

10 JUILLET
KENNEDY
Rue de Conchali

27 AOÛT
DAR
Stade Del



VOS MARCHÉS AUX PUCES

Samedi 9 juillet – de 7 h à 17 h
Organisé par la Belle étoile de Noël
Rues Margodillots, Fougère, Copin
et sur le parking du collège Jean Macé
06 35 79 58 28

Samedi 6 août – de 7 h à 17 h
Organisé par Loisirs et créations
Boulevard du Maréchal Foch, rues de la Meuse, E. Moreau,
de la Sambre, du Clairon Sellier
06 35 79 58 28

in-Beaumont



Cérémonies de la Fête Nationale

10 h 30
Monument
aux morts de Beaumont

11 h
Monument aux morts
du cimetière centre

11 h 15
Défilé jusqu'au Parc Public
rue Elie Gruyelle

11 h 30
Mise à l'honneur des
Jeunes Sapeurs-pompiers

11 h 45
Allocutions
suivies du verre de l'amitié



CONCERT DE LA
FÊTE NATIONALE

Totalement 90

Worlds apart - Larusso - Zook machine - Yannick
Hermes House Band - Benny B - Weather Girls
Paradisio - Présenté par Charly et Lulu



MERCREDI 13 JUILLET - 20 H 15
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

FEU D'ARTIFICE
DU 14 JUILLET



JEUDI 14 JUILLET - 23 h 15
BOULEVARD JACQUES PIETTE

Samedi 13 août – de 7 h à 18 h
Organisé par l'ALPH

Boulevard des Frères Delrue, rues C. Demuyck (et rues adjacentes), Z. Dominiak, J. Kolasa, J. Froissart
03 21 49 27 83 - 06 83 09 81 36

Dimanche 11 septembre – de 7 h 30 à 17 h -
Organisé par la Ville d'Hénin-Beaumont

CENTRE VILLE
03 21 74 87 27

Samedi 17 septembre – de 8 h à 17 h
Organisé par Darcy en Folie

Boulevard des frères Herbaut
06 01 82 73 18

Pour plus de renseignements, contactez le service
Manifestations au 03 21 74 87 27.

Juillet

Vendredi 15 juillet

Badminton de 14h à 16h
sumo de 16h30 à 18h30

Samedi 16 juillet

Molki et foot de 14h à 16h
frisbee 16h30 à 18h30

Dimanche 17 juillet

châteaux de sable de 14h à 16h
sumo de 16h30 à 18h30

Lundi 18 juillet

Foot 14h à 17h
raquette beach bois 16h30 à 18h30

Mardi 19 juillet

Molki et foot de 14h à 16h
frisbee 16h30 à 18h30

Mercredi 20 juillet

Badminton de 14h à 16h
sumo de 16h30 à 18h30

Jeudi 21 juillet

Molki et foot de 14h à 16h
raquette beach bois 16h30 à 18h30

Vendredi 22 juillet

Badminton de 14h à 16h
frisbee 16h30 à 18h30

Samedi 23 juillet

châteaux de sable de 14h à 16h
sumo de 16h30 à 18h30

Dimanche 24 juillet

Foot 14h à 17h
raquette beach bois 16h30 à 18h30

Lundi 25 juillet

Badminton de 14h à 16h
frisbee 16h30 à 18h30

Mardi 26 juillet

Foot 14h à 17h
sumo de 16h30 à 18h30

Mercredi 27 juillet

Badminton de 14h à 16h
raquette beach bois 16h30 à 18h30

Jeudi 28 juillet

Molki et foot de 14h à 16h
frisbee 16h30 à 18h30

Vendredi 29 juillet

châteaux de sable de 14h à 16h
sumo de 16h30 à 18h30

Samedi 30 juillet

Badminton de 14h à 16h
raquette beach bois 16h30 à 18h30

Dimanche 31 juillet

Molki de 14h à 17h
frisbee 16h30 à 18h30

Grat

Hénin-Be

La p

**Du 15 juillet
de 12 h**

AMME

Août

Lundi 1er août

châteaux de sable de 14h à 16h
sumo de 16h30 à 18h30

Mardi 2 août

Foot 14h à 17h
raquette beach bois 16h30 à 18h30

Mercredi 3 août

Olympiade
frisbee 16h30 à 18h30

Jeudi 4 août

Animation jeux de société 14h à 16h
danse de l'été 16h30 à 17h30

Vendredi 5 août

Dessin et châteaux de sable de 14h à 16h
danse de l'été 16h30 à 17h30

Samedi 6 août

stand maquillage de 15h à 17h
foot de 14h à 17h

Dimanche 7 août

foot de 14h à 17h
frisbee 16h30 à 18h30

Lundi 8 août

Animation jeux de société 14h à 16h
raquette beach bois 16h30 à 18h30

Mardi 9 août

balle au prisonnier 14h à 16h
foot de 16h30 à 18h30

Mercredi 10 août

châteaux de sable de 14h à 16h ;
danse de l'été 16h30 à 17h30

Jeudi 11 août

Foot 14h à 17h
raquette beach bois 16h30 à 18h30

Vendredi 12 août

balle au prisonnier 14h à 16h
sumo de 16h30 à 18h30

Samedi 13 août

Animation jeux de société 14h à 16h
Disco party 16h30 à 18h30

Dimanche 14 août

Dessin et châteaux de sable de 14h à 16h ;
frisbee 16h30 à 18h30

Lundi 15 août

stand maquillage de 15h à 17h
Disco party 16h30 à 18h30

uit

eaumont

plage

au 15 août
à 19 h

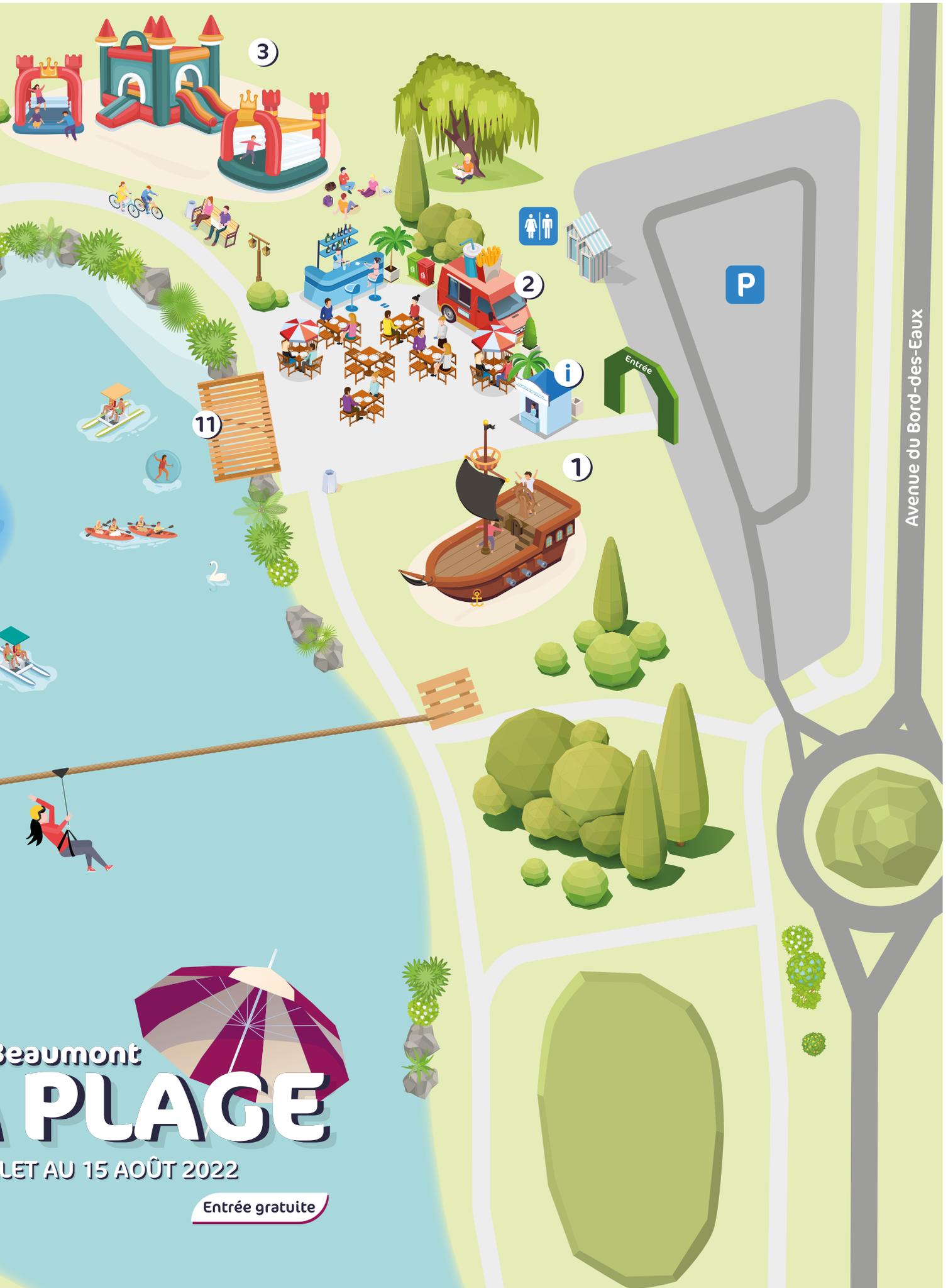
* Sous réserve des conditions climatiques

Légende

- 1 Bateau Pirate
- 2 Espace restauration
- 3 Espace petite enfance
- 4 Secours +
- 5 Espace détente
- 6 Piscine
- 7 Plateforme aquatique
- 8 Départ tyrolienne
- 9 Toboggan à eau
- 10 Terrain multisports
- 11 Pédalos, tubes flottants

Boulevard Jacques Piette

-  Animaux interdits
-  Interdit de fumer sur la plage
-  Baignade interdite dans le plan d'eau
-  Les mineurs de -12 ans doivent être accompagnés
-  Naturisme, nudisme interdits
-  Port du burkini interdit



Beaumont

PLAGE

DU 15 AOÛT AU 15 AOÛT 2022

Entrée gratuite

Retour sur les événements



Cérémonie d'hommage aux morts pour la France en Indochine

Inscrite dans le calendrier officiel des cérémonies patriotiques et militaires depuis le décret du 26 mai 2005, c'est le 8 juin 1980 qu'a été inhumé le soldat inconnu d'Indochine, et instituée cette cérémonie.

Afin de rendre hommage à ces soldats morts pour la France, Monsieur le Maire, accompagné des élus de la majorité municipale, des habitants et des membres des sociétés patriotiques, s'est rendu au monument aux morts du cimetière centre pour y déposer une gerbe.

Ce moment grave et solennel nous rappelle que la France, de 1887 à 1954, fut à la tête d'un empire colonial en Asie : l'Indochine française.

Celle-ci regroupait des régions conquises à partir de 1858 tels que les protectorats du Laos, du Cambodge, de l'Anam, du Tonkin (nord du Vietnam) et de la Cochinchine (Sud du Vietnam), ainsi qu'une petite partie de la Chine.

Le 2 septembre 1945, Ho Chi Minh proclame l'indépendance du Vietnam. Dans le même temps, les accords de Potsdam permettent à la France de renforcer sa présence militaire. C'est le début d'un funeste engrenage... Le 19 décembre 1946, le Viet Minh se soulève à Hanoï, c'est le début de la guerre d'Indochine ! Ce conflit qui durera 8 ans fera plus de 500.000 morts.

Cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle

Samedi 18 juin, Monsieur le Maire et les élus de la municipalité, rendaient hommage au Général Charles De Gaulle, à l'occasion du 82^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940.

Contre vents et marées, le Général De Gaulle a tenu bon, toujours persuadé que la France ne pouvait et ne devait se résigner à la défaite.

Un dépôt de gerbes a ponctué l'hommage à ce grand homme devant les stèles du Boulevard du Général de Gaulle et de la rue Saint-Martin, avant un émouvant discours prononcé par Monsieur le Maire.



ements du mois de juin



Ducasse

Un retour très attendu !

Vous étiez nombreux, ces dernières semaines, à nous demander quand aurait lieu la ducasse du mois de juin. Nous avons bien ressenti votre impatience et nous avons pu attester de votre engouement pour cet événement.

Dès le vendredi, des centaines de personnes étaient présentes. Entre manèges à sensations, auto-tamponneuses, manèges pour enfants et pêche aux canards, il y en a eu pour tous les goûts et même pour les plus gourmands d'entre vous grâce aux chichis, croustillons, barbes à papa et autres délices sucrés et salés proposés sur chacune des places.

Vous trouvez que c'était trop court ? Nous aussi ! Alors nous vous donnons rendez-vous en septembre prochain pour de nouvelles aventures.



INSCRIPTIONS

La grande braderie de retour en septembre !

Le dimanche 11 septembre, la Braderie du centre-ville fera son retour en centre-ville.

Vous souhaitez exposer sur la braderie ? Rendez-vous au service des manifestations pour vous inscrire (03 21 74 87 27)

4 € /2 m

Elections Législatives

RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR – 12 JUIN 2022

Candidats	Voix	%
Léa CARON – Ecologistes – Parti animaliste	166	2 %
Dominique GAI – Divers Ext. Gauche	101	1,21 %
Gautier WEINMANN – Divers	48	0,58 %
Maxime LEGRAND – PRG	91	1,09 %
Marine LE PEN – Rassemblement national	5278	63,49 %
Marine TONDELIER – NUPES – extrême gauche	1460	17,56 %
Lahcen RAÏSS – UDMF	77	0,93 %
Anne-sophie TASZAREK – UDI	229	2,75 %
Alexandra PINTUS – Ensemble !	863	10,38 %

Abstention

53,40 %
soit 9689 voix

Blancs

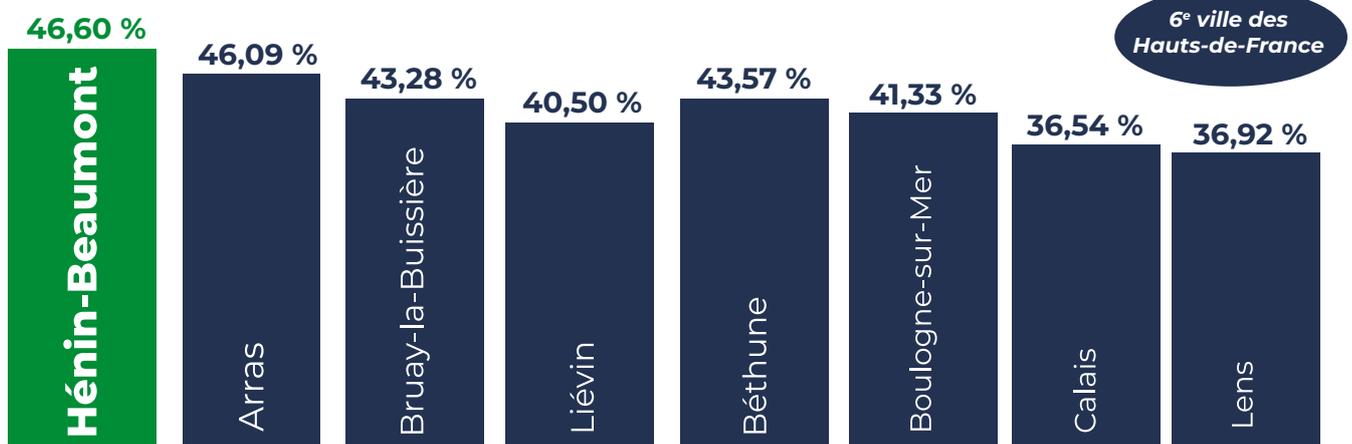
0,88 %
soit 74 voix

Nuls

0,80 %
soit 68 voix

Hénin-Beaumont, une fois encore,

Championne de la participation



Participation au 1^{er} tour des élections législatives dans les villes de + de 20.000 habitants du Pas-de-Calais

RÉSULTATS DU 2ND TOUR - 19 JUIN 2022

BV 1 - Le Colysée

Marine Le Pen	72,05 %
Marine Tondelier	27,95 %

BV 2 - Salle Delmotte

Marine Le Pen	73,10 %
Marine Tondelier	26,90 %

BV 3 - Ecole Fallières

Marine Le Pen	77,28 %
Marine Tondelier	22,72 %

BV 4 - Salle Polonia

Marine Le Pen	67,05 %
Marine Tondelier	32,95 %

BV 5 - Lycée Senez

Marine Le Pen	65,29 %
Marine Tondelier	34,71 %

BV 6 - Salle Pantigny

Marine Le Pen	76,52 %
Marine Tondelier	23,48 %

BV 7 - Restaurant Darcy

Marine Le Pen	76,92 %
Marine Tondelier	23,08 %

BV 8 - Ecole Dubreucq

Marine Le Pen	77,41 %
Marine Tondelier	22,59 %

BV 9 - Espace Breuval

Marine Le Pen	74 %
Marine Tondelier	26 %

BV 10 - Ec. Bracke-Desrousseaux

Marine Le Pen	71,64 %
Marine Tondelier	28,36 %

BV 11 - Salle Lalo

Marine Le Pen	70,63 %
Marine Tondelier	29,37 %

BV 12 - Ecole J.-J. Rousseau

Marine Le Pen	64,05 %
Marine Tondelier	35,95 %

BV 13 - Salle L. Jouhaux

Marine Le Pen	71,88 %
Marine Tondelier	28,12 %

BV 14 - Salle Pantigny

Marine Le Pen	71,68 %
Marine Tondelier	28,32 %

BV 15 - Restaurant Darcy

Marine Le Pen	76,20 %
Marine Tondelier	23,80 %

BV 16 - Salle J. Prévert

Marine Le Pen	73,09 %
Marine Tondelier	26,91 %

BV 17 - Stade Delabre

Marine Le Pen	67,14 %
Marine Tondelier	32,86 %

BV 18 - Ecole Guy Mollet

Marine Le Pen	69,40 %
Marine Tondelier	30,60 %

BV 19 - Salle A. Debeyre

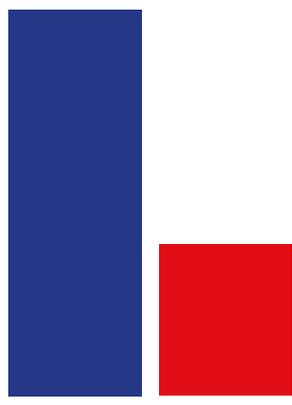
Marine Le Pen	78,02 %
Marine Tondelier	21,98 %

BV 20 - Lycée Senez

Marine Le Pen	65,14 %
Marine Tondelier	34,86 %

RÉSULTATS DÉFINITIFS

Marine Le Pen
71,87 %
soit 5 538 voix



HÉNIN-BEAUMONT

Marine Tondelier
28,13 %
soit 2 168 voix

Marine Le Pen est (ré)élue Députée
de la 11e circonscription du Pas-de-Calais

L'Escapade

les portes ouvertes

Le 4 septembre, tout au long de la journée, rendez-vous à l'Escapade pour les portes ouvertes. Vous rencontrerez les intervenants et pourrez vous initier aux différentes disciplines proposées par l'établissement.

Cela sera également l'occasion de fêter les 30 ans d'existence de l'association.

Accompagner les pratiques en amateur en facilitant la venue en salle et en proposant des rencontres avec les artistes professionnels pendant les résidences de création, avant ou après les spectacles, c'est ce que propose l'Escapade aux adhérents des ateliers.

Musiques actuelles, danse, théâtre, cirque, culture hip-hop (de la danse au graph), anglais, espagnol, yoga, cuisine du monde, vidéo et cinéma, il y en a pour tous les goûts.

Renseignements au
03 21 20 06 48 ou par mail à :
accueil@escapadetheatre.fr

Pour info :

Vous êtes musicien amateur ou professionnel, le studio de répétition vous est ouvert.

Réservez votre créneau annuel du lundi au vendredi de 14 h à 22 h.

12 € le créneau de 2 heures hebdomadaire (tous les membres du groupe doivent être adhérents de l'Escapade - 12€/saison)



L'accent 9 :

Festival de couleurs lors du spectacle *Energya*



Les 18 et 19 juin, les danseurs et comédiens de L'Accent 9 se sont produits à l'Espace François Mitterrand pour leur tout nouveau spectacle *Energya*.

Ce sont au total plus de 450 artistes bénévoles qui ont défilé sur scène, pour le plus grand plaisir des milliers de spectateurs présents.

A cette occasion, Monsieur le Maire, accompagné de Christopher Szczurek, premier adjoint, de Patricia Constantinho, adjointe, et de Stéphanie Khedim et Jennifer Payen, conseillères municipales, était présent afin d'assister à ce beau spectacle.



Nos Héninois ont du talent :

A la rencontre de Lucie Derancy



Inspirée par la modernité des vers libres de Laurent Gaudé, Lucie Derancy vient de publier, aux éditions Le Lys Bleu son tout premier recueil de poésies *Vie Mortelle*.

A seulement 17 ans, la jeune Héninoise scolarisée en terminale au Lycée Darchicourt, a débuté ses écrits en 2020, lors du premier

confinement. Il aura fallu ainsi 2 années pour constituer un ensemble mettant en lumière des thématiques centrées sur le monde dans lequel l'Homme évolue, sur l'identité ou encore les déceptions amoureuses et amicales, avec pour morale finale l'espoir dans la vie. Morale que la jeune auteure souhaite partager, malgré le fait que nous ne lisions que trop peu de poésie, alors que cette dernière permet au lecteur de se mettre plus facilement à la place du narrateur en raison de l'absence de décor ou de personnage.

Lucie Derancy ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, puisqu'elle écrit actuellement son deuxième opus, un roman dont elle tait les détails pour l'instant.



Place à l'Art : --- exposition de l'école d'Arts Plastiques

Du 3 au 8 juin, se tenait à l'Espace Lumière l'excellente exposition des travaux de l'école municipale d'Arts plastiques.

Monsieur le Maire, accompagné de son premier adjoint délégué à la culture et de plusieurs élus de la majorité était présent pour soutenir le travail des élèves, qui se sont montrés créatifs et talentueux tout au long de l'année.



Gala de l'école municipale de musique

Le public et les artistes étaient au rendez-vous !



Le vendredi 24 juin, les élèves et professeurs de l'école municipale de musique avaient donné rendez-vous aux Héninois et Beaumontois pour leur traditionnel gala de fin d'année.

Flûtes traversières, saxophones, guitares, trompettes et voix se sont fait entendre au sein de l'Escapade durant près de 2 heures pour le plus grand bonheur des parents et des élus présents.

Vous souhaitez rejoindre les rangs de l'école de musique ?

Téléchargez le dossier d'inscription sur le site de la ville ou contactez le 03 21 78 84 16.



Les nouveautés de la médiathèque

Les forces contraires : la mort et la lumière de Terrenoire



Voici le premier album d'un duo composé de deux frères : Raphaël et Théo Herrerias, qui empruntent leur nom à une commune rattachée à Saint-Etienne, leur ville d'origine.

A la fois sombre et joyeux, lent et dansant, cet album est complètement en français et les titres racontent des bribes de vie des deux jeunes artistes, notamment le décès de leur père, qui a succombé à la maladie et qui est évoqué dans « Derrière le soleil » et la recherche de résilience avec « Le temps de revenir à la vie ». Ils rendent par ailleurs un très bel hommage à leur ville en interprétant « Jusqu'à mon dernier souffle » et célèbrent l'amour dans « Margot dansait sur moi ».

Les voix des deux frères, l'une grave, l'autre aigüe, se fondent à merveille et le son du piano, identifiable dès les premières notes car parfois dissonant, est envoûtant.

Cd à découvrir au pôle Musique, Arts du Spectacle, Cinéma



Au coeur de la zone nature
à Beaumont...



L'État-civil

du mois de mai 2022



Naissances :

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Valentino ARAUJO DA CRUZ ; Adam BARA ; Idriss BOUANATI ; Léonie CAMPION ; Anaë CHASSARD ; Maïlyana CLAYES ; Sylvia COUSIER ; Jade DUTEMPLE ; Abel FROMONT ; Fabrizio JOVANOVIC ; Victoire LAMIAUX ; Thaïs RENAUD ; Kanoa ROBERT ; Lyor WANTIEZ ; Jim WILCZEK.

Décès :

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Paulette AMIEL ; Nicole BAROIS ; Jeanne BARRE ; Bruno BAVAIS ; Belkacem BENMOUFFOK ; Lucienne BIA ; Charline BODUAIN ; Marie BOUREZ ; Danièle BOUSSEMARY ; Jean BUKOWINSKI ; Andrée CAPPE ; Jean CARBONNIER ; Daniel CATILLON ; Claude CHRETIEN ; Odette CHUFFART ; Frédéric CLERY ; Jeannine COLLET ; Nicole CORNILLE ; Marie COX ; Adolphe CROIZE ; Carmen DEBUSSCHERE ; Yves DEHAY ; Yvonne DIONET ; Bernard DUMARQUEZ ; Yves DURIEZ ; Pascale FAUVIN ; Gérard FOURNIER ; Alain FRANÇOIS ; Sylvie GUISON ; Jean-Christophe GUZIAK ; Marian KACZMAREK ; Monique KONCEWICZ ; Genovéfa KOSTUR ; André LAMANDIN ; Colette LEBOUIL ; Dominique LEFEBVRE ; Léone LEFEBVRE ; Julienne PEUVREL ; Modeste PIERRET ; Hervé POUCHAIN ; Edmonde RATEAU ; Salvatore SANTORO ; Stanislaw SWIT ; Anne-Marie VASSEUR.

Mariages :

La municipalité leur présente ses félicitations

BELGUENDOUZE Ahmed et BOUTALEB Sarah ; BENBOUZZA Alya et KRUCZKOWSKI Hassim ; BOUSSADIA Fekhedine et DOUADI Sournia ; CHAVATTE Laura et FAUCHET Romain (1) ; CRUYPENINCK Séverine et TABIT Yassine ; CUVELIER Alexandre et DOUCHET Sarah (2) ; DEBUYSSCHERE Wesley et PONCHANT Delphine ; DECARNIN Gaëtan et MOULAI-HADJ lahaya (3) ; DEVANNE Ludovic et GODRIE Corinne (4) ; DUCROT Melissandre et PETIT Fabien (5) ; LOUDERAI Abdel-Moutalib et THEDREZ Emilie (6) ; GIGNEY Jérôme et JANSOONE Aurore ; LARIVIERE Dimitry et MARTINEZ Sabrina (7) ; LELONG Mélanie et POIRET Franck ; MACHADO Anthony et VINIAL Stéphanie ; MEIGNOTTE Gérald et SAVARY Virginie (8).

Les mariés du mois de mai



Juin : le mois des kermesses



Durant le mois de juin, les différentes écoles de la Ville ont organisé leur kermesse avec le traditionnel spectacle préparé par les enfants avec l'aide des personnels scolaires.

Stands, barbe à papa, pêche aux canards... les enfants ont pu profiter de belles journées. Cet événement incontournable dans l'année annonce aussi les grandes vacances pour les écoliers.

Monsieur le Maire souhaite de bonnes vacances aux enfants mais aussi au personnel scolaire !



Les activités du Conseil municipal des enfants



Les enfants du conseil municipal sont très engagés sur des thèmes comme la sécurité et l'environnement au sein de leur ville.

Afin de sensibiliser les parents et leurs camarades de classe, les jeunes se sont réunis afin d'élaborer un flyer sur les incivilités aux abords des écoles avec l'aide de Lionel Ringot. Celles-ci sont très nombreuses et quotidiennes : c'est pour cela que les enfants ont souhaité sensibiliser les parents sur des faits tels que les moteurs de voiture qui restent allumés, les voitures garées n'importe comment, les parents qui fument, les chiens sans laisse...

Ils ont également pu approfondir leurs connaissances du tri sélectif en se rendant le 15 juin au SYMEVAD à Evin Malmaison.

Une visite au cours de laquelle leur attention a été attirée sur la gestion des déchets, ainsi que sur la réduction de ceux-ci : un effort à accomplir par chacun au quotidien ! Les enfants sont repartis ravis avec une boîte à goûter pour limiter les emballages ainsi qu'un livret avec pleins d'astuces.

Le festival de l'arbre à la découverte de la flore locale



Durant toute l'année scolaire, les enfants des écoles ont participé à l'identification des différents végétaux présents au terroir des pommiers, ainsi qu'à la plantation et l'identification de dizaines d'arbres fruitiers sur le site de l'ancienne gare de Beaumont devenue aujourd'hui un verger.

Une centaine de cartes d'identité permettant de reconnaître les espèces présentes ont été posées, en présence de Monsieur le Maire et de l'inspecteur d'académie, le 23 juin dernier.

Cette signalétique réalisée avec les services municipaux permettra de sensibiliser les promeneurs à la richesse de notre patrimoine arboré.

Afin de féliciter les enfants pour leur action, un diplôme de jeune éco-citoyen leur a été remis à l'occasion de l'inauguration du parcours !



Inauguration du verger de Beaumont



Texte rédigé et lu par les enfants à l'occasion de l'inauguration du verger

Mesdames, Messieurs, chers parents,

Nous sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui dans notre verger. Il faut savoir qu'il y a quelques mois, ce terrain ressemblait plus à la forêt vierge qu'à un verger en cours... Nous exagérons à peine ! Nous aimerions vous présenter notre projet et vous expliquer comment ce verger a vu le jour...

Depuis la rentrée scolaire, nous travaillons avec Mme Samaille sur ce projet qui nous plaît beaucoup. Ce projet implique notre classe, mais également les classes de CP-CE1 de Mme Delattre, de CE1 de Mme Vandeweghe, de CE2 de Mme Braquart de l'école Breuval et de Mme Piterra de l'école Breuval également. Lors d'une première venue à la ferme pédagogique, nous avons découvert avec Mme Samaille les arbres : ses différentes parties (écorce, fruit, feuille...), ses fonctions, comment le faire pousser.... Chaque classe est allée avec sa maîtresse, Mme Samaille et des parents sur le site pour identifier les arbres en utilisant ses nouvelles connaissances.

Nous sommes retournés ensuite à la ferme pour étudier les arbres fruitiers et ainsi décider des sortes d'arbres qui seraient les mieux adaptées à notre verger. Nous avons décidé de planter 95 arbres des espèces suivantes : des pommiers, des cerisiers, des poiriers et des pruniers. Nous souhaitons privilégier les espèces locales et parfois méconnues que l'on ne trouve pas au supermarché.

Nous avons donc planté :

- Pour les pommiers : La tardive de Bouvignies, la reinette étoilée, la reinette Hernault, La court pendu rouge et la colapuis
- Pour les pruniers : La sanguine de Wisme , la Sainte Catherine , la reine Claude dorée, La goutte d'or de Coe et La Monsieur Hatif
- Pour les cerisiers : Les coeurs de pigeon, la blanche de Harcigny, la blanc nez et La bigarreau de la Groise
- Pour les poiriers : la Triomphe de Vienne, la sucrée de Montluçon, la comtesse de Paris, La beurré superfin et la beurré Lebrun

Nous avons également tracé un plan afin de savoir quoi planter et à quel endroit (en fonction de la taille des arbres, des espaces entre les arbres...) : et oui, ce que vous voyez là, c'est nous qui l'avons imaginé... Nous sommes ensuite venus faire les marquages pour que les services techniques nous creusent les trous (nous ne pouvions pas tout faire quand même...). Nous avons passé un bon moment : nous avons lutté contre le vent qui faisait s'envoler nos bandes repères, nous avons appris à utiliser différents instruments de mesure : le mètre, le décimètre, la roue de mesure (rebaptisée trotinette...). Et peu après, les 5 classes sont venues planter les arbres que vous voyez.

Afin de réaliser le meilleur verger de plein champ possible, nous avons listé nos besoins et notre éco-délégué Benjamin est allé présenter cette liste à M. Le maire lors du conseil municipal des enfants.

Nous avons notamment demandé de mettre en place un écopâturage (avec des moutons ou des chèvres...). Nous avons également réfléchi à une clôture pour protéger notre verger : une haie champêtre afin de pouvoir privilégier la nature et la biodiversité. Nous pourrions ainsi offrir un abri aux petits animaux, insectes, oiseaux... et les observer tout en protégeant notre verger du vent notamment.

Vous voyez, nous nous laissons déborder par notre enthousiasme... Il y a encore tellement de choses à dire sur notre verger : les 5 classes ont encore du travail pour vous permettre d'en profiter dans peu de temps nous l'espérons...mais ça, c'est une autre histoire, que nous vous raconterons bientôt. Nous nous arrêtons là, vous remercions encore de l'intérêt que vous portez à notre projet et vous souhaitons un beau parcours...





Un tournoi international 100 % féminin parfaitement réussi pour le FCF Hénin-Beaumont !

Ce week-end, c'est tout un club qui s'est mobilisé pour organiser sur deux jours un événement rassemblant 10 équipes de catégories U18. Près de 130 jeunes joueuses, venues de clubs de toute la région, de toute la France et de Pologne, étaient présentes !

Toutes les conditions étaient réunies pour faire vivre de la meilleure des manières un rassemblement à la fois compétitif et festif. A cette occasion, beaucoup ont répondu présent, comme les jeunes joueuses du Medyk club de Konin, en Pologne, de Vincennes, du RC Lens et même du PSG !

Entre matchs, ateliers d'animations, stands, musique, barbecue et buvette, toutes les équipes présentes ainsi que les parents et supporters venus en nombre ont pu profiter pleinement d'un week-end footballistique sur un magnifique site, avec plusieurs terrains offrant une vue imprenable sur les terrils de la ville. Un tournoi finalement remporté par l'équipe polonaise du Medyk club de Konin, ville jumelée à celle d'Héning-Beaumont depuis plusieurs années. Le PSG arrive sur la seconde marche du podium, suivi du club organisateur le FCF Héning-Beaumont qui s'offre une honorable troisième place.



Votre programme sportif de

11 juillet : Taïso - EFM - 17 h
 12 juillet : Pilate - Delmotte - 16 h
 13 juillet : Marche nordique - Guy Mollet - 10 h
 15 juillet : Renforcement musculaire - Debeyre - 16 h

18 juillet : Marche - Taïso - EFM - 17 h
 19 juillet : Pilate - Debeyre - 16 h
 20 juillet : Marche nordique - Delabre - 10 h
 22 juillet : Renforcement musculaire - Atrium - 16 h

25 juillet : Taïso - EFM - 17 h
 26 juillet : Pilate - Atrium - 16 h
 27 juillet : Marche nordique - Delmotte - 10 h
 28 juillet : Abdos taille fessiers - Atrium - 18 h

sidence à Hénin tir !

C'est en véritable passionné par le Ball-trap, qu'en juillet 2002, Jean-Michel Hermant devenait président de l'association héninoise, avec la volonté de faire découvrir cette pratique sportive, trop méconnue du grand public et quelque peu délaissée par la jeunesse.

Au fil des années, les adhérents n'ont eu de cesse de croître, notamment grâce à l'organisation des journées découverte ou encore grâce à la participation de l'association au Téléthon lorsque les conditions météorologiques le permettaient.

Tireur hors pair, Jean-Michel Hermant s'est notamment distingué dans ses disciplines favorites, en remportant à de nombreuses reprises les championnats départementaux, et cumulant des résultats très remarquables aux niveaux national, européen et mondial !

A l'avenir, M. Hermant aimerait laisser les rênes de l'association en douceur, en accompagnant un jeune passionné de la discipline, comme il l'a été 20 années auparavant.



Carton plein pour le ball-trap

Les 4 et 5 juin derniers, Hénin tir organisait son ball-trap annuel. Depuis de nombreuses années, cette manifestation est connue du grand public. 4 concours étaient proposés : un pas de tir confirmés, un pas de tir chasseurs, une coupe apéritif pour les tireurs extérieurs et une coupe apéritif pour les membres du Club

amme l'été !

1^{er} août : Gym douce - Debeyre - 10 h

2 août : Pilate - Delmotte - 16 h

3 août : Marche nordique - EFM - 10 h

4 août : Abdos taille fessiers - Atrium - 18 h

8 août : Gym douce - Atrium - 10 h

9 août : Circuit training - Atrium - 18 h

10 août - Marche nordique - Limousin - 10 h

11 août : Abdos taille fessiers - Debeyre - 18 h

16 août : Musculation - Atrium - 18 h

17 août : Marche nordique - Guy Mollet - 10 h

18 août : Pilate - Atrium - 18 h

19 août : Taïso - EFM - 17 h

FÊTE DU SPORT 2022

Préparez une rentrée sportive !



Le service des sports, en partenariat avec les associations sportives de la ville, vous donne rendez-vous le dimanche 4 septembre 2022 à l'Espace François Mitterrand de 10 h à 17 h pour la Fête du sport !

Cette manifestation a pour but de mettre en lumière les activités proposées par les associations sportives de la commune et d'attirer de nouveaux adhérents.

Durant cette journée, vous aurez la possibilité de rencontrer nos champions : Léo Collet (cyclisme) ; Nicolas Marfil (aviron) ; Jules Wallart (natation) ; Valérian Castanié (escrime) ; Margaux Bureau (sambo/Judo)

Un tirage au sort sera également organisé pour les participants à l'événement : 2 abonnements à l'Atrium seront à gagner en remplissant le coupon gratuit à déposer dans l'urne à l'Espace François Mitterrand.

Alors venez tenter votre chance et trouver votre sport !

A la découverte des sports héninois

Jeudi 16 juin, les Mustangs ont organisé une séance d'initiation Flag-Football dans le cadre du programme « A la Découverte des Sports Héninois ». Sept personnes se sont déplacées pour découvrir ou redécouvrir cette pratique sportive.

Durant deux heures et sous un grand soleil, Marc, Head coach Flag, accompagné de notre Trésorière et notre Trésorier Adjoint ont pu mettre en place divers ateliers permettant d'appréhender cette pratique mixte ouverte à tous (à partir de 6 ans). Si découvrir cette pratique vous intéresse, vous pouvez encore nous rejoindre le samedi matin de 10 h à 12 h sur le terrain IV du Stade Delmotte,

Des questions ou interrogations ? N'hésitez pas à contacter notre secrétariat au 07.83.10.35.82 ou le bureau de l'association : mustangsdhenin@gmail.com



La carte sénior

Le 18 mai, une quinzaine de bénéficiaires de la carte sénior ont participé à une séance d'information des polices nationale et municipale sur le vol par ruse. Ils ont pu bénéficier de nombreux conseils sur les bons gestes réflexes à adopter face à certaines situations (vol de téléphone, vol à l'arraché du sac à main, vol au distributeur de billets et en cas d'agression). Une brochure a été remise à chaque participant. Une nouvelle session sera prochainement organisée.

Le 24 mai, le service de soins infirmiers à domicile du CCAS a animé pour une dizaine de personnes une séance de sensibilisation aux gestes de premiers secours (réagir face l'étouffement, à un saignement, position latérale de sécurité, rappel des numéros d'urgence, etc.).

Le 14 juin, le service Habitat du CCAS, en collaboration avec INHARI (Habitat - Ingénierie sociale - Urbanisme - Environnement), a organisé une réunion d'information à l'intention des propriétaires occupants sur les aides existantes pour financer

des travaux. Douze personnes ont pu recevoir des informations sur les thèmes suivants :

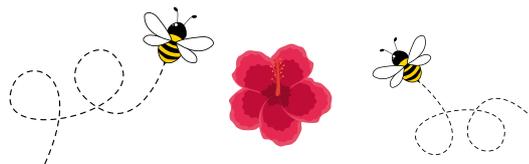
- Economie d'énergie (isolation extérieure, thermique, chauffage, ventilation)
- Adaptation à la perte d'autonomie (remplacement d'une baignoire, pose de barres d'appui, installation d'un monte-escalier, création d'une rampe d'accès ou d'une pente douce pour rentrer dans le logement...).

Les missions assurées par INHARI :

- Conseils sur l'élaboration de votre projet de rénovation énergétique au regard de vos besoins et de votre budget
- Conseils sur les coûts de votre projet et les subventions possibles
- Accompagnement dans les demandes et versements de subventions
- Conseils sur les gestes à adopter pour faire des économies d'énergie
- Conseils sur les solutions pour adapter votre logement à votre perte d'autonomie

L'agence INHARI est à votre disposition pour toute question au 03 21 37 37 54.

Pendant l'été, gare aux piqûres !



L'été c'est la saison des balades en nature, des activités dans le jardin et des pique-niques, des repas en terrasse. Mais l'été c'est aussi la saison des piqûres. Plus d'un adulte sur deux a déjà été piqué, chez 20 % de la population la piqûre d'un insecte peut entraîner une réaction allergique plus ou moins sévère.

Les guêpes, les abeilles, les bourdons, les frelons

Ces insectes ne sont pas naturellement agressifs, ils piquent uniquement lorsqu'ils se sentent menacés. Les guêpes, les frelons et les abeilles ont un comportement plus offensif lorsqu'ils cherchent leur nourriture ou s'ils sont dérangés près de leur nid. Les bourdons sont essentiellement présents dans les exploitations agricoles, ils piquent rarement. La particularité de ces insectes est que seules les femelles piquent, grâce à un dard inoculant ainsi un venin toxique. L'abeille ne pique qu'une seule fois, car elle laisse son dard en place dans la peau et meurt après la piqûre. La piqûre de ces insectes va entraîner une rougeur, un œdème, une démangeaison.

Pour se protéger :

- Ne pas porter de parfums ou de produits odorants, préférer la lessive neutre.
- Ne pas porter de vêtements amples, ni de couleur noire ni de couleur vive, préférer les vêtements beiges, verts ou blancs.
- Se tenir à l'écart du bois mort, car les guêpes en font souvent leur nid.
- Éviter de marcher pieds nus.
- Éviter les aliments sucrés, les viandes, de même que la bière et les boissons sucrées lors des repas en plein air.
- Toujours contrôler les bouteilles et canettes ouvertes avant de boire.

Et en cas de piqûre :

- Vérifier si le dard est présent, si oui le retirer rapidement à l'aide de l'ongle ou d'une carte de crédit.
- Désinfecter à l'eau et au savon puis appliquer une solution antiseptique
- En cas de piqûre sur la main, enlever les bagues pour ne pas gêner la circulation du sang, si un gonflement se développe.
- Si vous êtes piqué dans la bouche ou dans la gorge, appelez le 15 ou le 112.
- Si vous êtes allergique, appelez le 15 ou le 112, allongez-vous et attendez les secours.





Les familles mises à l'honneur

Le 30 mai dernier s'est tenue, dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville, la cérémonie de remise de la médaille de la famille.

Cette année, Monsieur le Maire, accompagné d'Annie Wannepain, adjointe chargée des Affaires sociales, a mis à l'honneur deux mamans et un papa, très émus d'obtenir cette marque de reconnaissance.

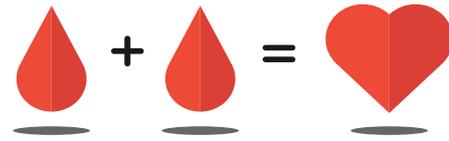
Félicitations pour leur dévouement auprès de leur famille.

Comment obtenir cette distinction ?

Il faut avoir élevé dignement au moins 4 enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.

Pour tout renseignement, et pour la constitution des dossiers, vous pouvez dès à présent vous adresser au Centre communal d'action sociale, 143 avenue des Fusillés (Madame Caroline Dehay, assistante sociale au 03 21 77 28 95 ou Madame Amandine Duchène, Conseillère en Economie Sociale et Familiale au 03 21 77 28 91). Après enquête, le dossier est déposé auprès de l'Union Départementale des Associations Familiales qui prend ou pas la décision d'attribuer la médaille.

Don du sang



L'établissement français du sang organise sa prochaine collecte :

**Mardi 12 juillet – salle Prévert
rue Jacques Prévert**

Prenez rendez-vous sur :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Collecte pour les chats libres de la ville

Les prochaines collectes se feront les mercredis 6 juillet, 3 août et 7 septembre 2022 de 14 h à 19 h, au service de la protection animale, 8 rue Voltaire, à côté de l'Hôtel de ville. Vous pourrez y déposer de la nourriture mais également des couvertures et autres dons à destination des chats libres de la ville.





ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais





Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule



Piscine municipale et salle polyvalente

point sur l'avancement du chantier

Les travaux de la nouvelle piscine et de la salle polyvalente se poursuivent à un rythme soutenu et la livraison est prévue au premier semestre 2023.

La structure de la salle polyvalente à dominante sportive est dorénavant réalisée et la pose du bardage extérieur a débuté en juin. Dans le même temps, les travaux nécessaires aux bonnes performances acoustiques et thermiques avancent. Côté piscine, en plus des charpentes métalliques la structure est sortie de terre et les dalles béton des annexes sont terminées.

Durant l'été, le chantier connaîtra une nouvelle étape. En effet, la grue qui surplombe le nouveau complexe le quittera dans les jours à venir. Le retrait permettra d'achever la toiture de la salle et de débiter la couverture sur l'ensemble de la structure. Les travaux de bardage, d'isolation, des finitions brique continueront et les jardinières du parvis rue de l'abbaye seront réalisées.

L'ensemble de ces travaux visent l'objectif d'un complexe hors d'eau et hors d'air pour la fin septembre 2022, ce qui permettra ainsi aux corps d'état secondaires d'œuvrer à leur tour.

Un nouveau columbarium au Cimetière centre



Un nouveau columbarium a été installé fin mai au cimetière centre : il s'agit du huitième pour ce cimetière.

50 % des deuils donnant aujourd'hui lieu à crémation, la Municipalité a souhaité garantir un accueil suffisant pour les familles. Les urnes peuvent également être inhumées dans des cavurnes, ou les cendres dispersées dans l'un des jardins du souvenir de la commune.

Reprise de concessions dans les cimetières



La municipalité entame une procédure de reprise de concessions échues et non renouvelées dans les 2 années suivant la date d'échéance (article L.2223-15 du code général des collectivités territoriales). Si vous êtes titulaire ou ayant droit (ascendant ou descendant en cas de décès du titulaire) d'une concession arrivée à son terme dans l'un des 3 cimetières de la commune, la municipalité vous donne la possibilité de renouveler votre concession, si vous le souhaitez, tant qu'elle n'a pas été reprise administrativement par arrêté municipal. Vous pouvez vous rapprocher du service « Régie des cimetières » situé en mairie – 03.21.49.74.39.





Stationnement des véhicules : adoptons un comportement respectueux des règles

L'augmentation du nombre de véhicules dans les villes a pour effet de multiplier les problèmes portant sur le stationnement. Nombreux sont les usagers qui signalent dans les centres urbains le stationnement gênant d'automobiles. Cette situation se retrouve également dans notre ville. Des travaux sont régulièrement engagés sur le domaine public afin de répondre aux attentes des usagers. Si de nombreux aménagements consistent à créer des zones de parking supplémentaires, à l'instar des travaux réalisés dans l'avenue Brigitte Bardot, d'autres sont mis en œuvre afin de mieux faire respecter les règles, de manière à permettre aux piétons de circuler en sécurité, ou aux riverains d'accéder sans difficulté à leurs garages.

Néanmoins, les multiples opérations de voirie engagées par la collectivité pour éviter la présence gênante d'automobiles sur le domaine public représentent un coût significatif. Ces dépenses pour-

raient être limitées si chacun adoptait un comportement responsable, respectueux des règles.

Qu'il s'agisse d'une durée de quelques minutes ou de plusieurs heures, **chaque automobiliste doit se poser la question, lorsqu'il stationne son véhicule, de vérifier s'il occasionne une gêne pour autrui.**

- Pensez aux personnes à mobilité réduite, aux enfants et d'une manière générale à l'ensemble des piétons qui doivent circuler dans de bonnes conditions de sécurité.
- Pensez aux personnes qui doivent sortir leur automobile de leur garage pour se rendre à leur travail.

Chacun peut être confronté à des problèmes liés au stationnement gênant de véhicules. Alors, lorsque vous prenez le volant, rappelez-vous que vous pouvez faciliter la vie de vos concitoyens en respectant des règles simples et de bon sens.

Le Souvenir Français

Faire perdurer la mémoire de nos Héros

Fin mai, plusieurs membres du Souvenir Français ont procédé à la rénovation de la tombe de Marcel Masset située au Cimetière-centre.

Mineur à la fosse 9 à Oignies. M. Masset rejoindra la Résistance française dès 1942 afin de combattre les nazis lors de la Seconde Guerre mondiale.

Cet amoureux de la patrie de 19 ans sera arrêté avec 5 autres résistants au cœur de la cité Darcy le 24 juin 1944 puis déporté le 1er septembre de la même année dans le « Train de Loos ». Entassés dans 13 wagons à bestiaux, ils seront 872, ce jour-là, à rejoindre les camps de concentration. Durant près d'un an, Marcel Masset connaîtra pas moins de 6 camps.

Un an plus tard, Marcel Masset reviendra sans ses camarades, qui ont succombé à l'enfer des camps de concentration.

Aujourd'hui, le Souvenir français souhaite entretenir et raviver le mémoire de ces héros anonymes qui

se sont battus pour nous garantir un avenir meilleur. Si vous souhaitez en savoir plus sur le parcours de cet homme devenu défenseur de nos libertés au péril de sa vie, nous vous invitons à consulter l'ouvrage rédigé par son neveu « Marcel, F98003 »



Aspect extérieur d'un bâtiment

Quelques règles à respecter



Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 2012 en tant que « paysage culturel », le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais offre aussi un patrimoine architectural unique !

Afin de préserver l'architecture traditionnelle régionale et locale, le Plan Local d'Urbanisme approuvé en février dernier a notamment été pensé dans ce cadre. Ainsi, vos projets de construction, d'extension ou d'amélioration d'un bâti existant devront donc privilégier :

- Les briques rouges traditionnelles qui allient résistance aux intempéries et aux aléas du vieillissement en ce qui concerne l'ossature,
- Les tuiles de couleur brune, rouge orangée et le format petit moule, de préférence en terre cuite, en ce qui concerne la toiture,
- L'Isolation Thermique par l'Intérieur plutôt que l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE). Car en effet, avec les retours d'expérience de cette technique d'isolation qui s'est répandue depuis une dizaine d'années désormais, une ITE mal conçue pourrait empêcher la respiration des matériaux d'origine de l'immeuble et provoquer à terme un effet « k-way » sur l'ossature et la structure porteuse d'un bâtiment (humidité et condensation) et ainsi nuire à sa solidité et sa pérennité. Enfin, les ITE peuvent engendrer une dénaturation de la façade de l'immeuble et sont bien souvent nuisibles à la qualité urbaine, architecturale et paysagère d'un secteur.

RAPPEL

Pour rappel, les rencontres avec les agents instructeurs du service urbanisme se font uniquement sur rendez-vous ! Nul besoin de vous déplacer inutilement en mairie sans l'obtention d'un RDV préalable. Pour toute demande de rendez-vous, il conviendra de solliciter le service Urbanisme soit par téléphone au 03 21 28 88 68 soit par email : urbanisme@mairie-heninbeaumont.fr.

Sachez enfin que vous avez toujours la possibilité de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme de trois manières :

- en version papier et de manière physique à l'accueil de la mairie. Pour cela, il suffit de mettre vos dossiers dans une enveloppe et de la glisser dans l'urne prévue à cet effet,
- par voie dématérialisée simplifiée, sécurisée et gratuite en ligne via le lien d'accès vers la plate-forme de la ville : <https://gnau15.operis.fr/heninbeaumont/gnau/#/>
- par voie électronique via l'adresse email du service urbanisme de la ville : urbanisme@mairie-heninbeaumont.fr

Contribuez à faire d'Hénin-Beaumont une ville-jardin !



La transformation d'Hénin-Beaumont en ville-jardin s'effectue progressivement, avec le développement d'un environnement végétal sur le domaine public.

Vous pouvez contribuer à cette démarche en participant au programme « permis de végétaliser » qui consiste à planter des végétaux au niveau de la façade de votre habitation.

Cette opération est engagée en lien avec les services techniques de la ville qui réalisent, sous réserve des contraintes techniques, les travaux nécessaires à la plantation des végétaux que vous pourrez choisir parmi une quinzaine de plantes vivaces, aromatiques, ou grimpantes différentes.

À l'issue des travaux de plantation, il vous appartiendra juste d'entretenir les plantes que vous aurez sélectionnées pour décorer votre façade et de vous assurer du maintien en bon état de propreté des abords de ces plantations.

Cette action présente l'avantage d'embellir le cadre de vie des riverains et constitue un bienfait pour l'environnement, car les plantes participent à la réduction de l'effet de serre.

Si vous êtes intéressé(e) par cette démarche, contactez le service Cadre de vie au n° 03 91 83 03 95, ou par email à l'adresse service.cadredevie@mairie-heninbeaumont.fr. Une visite sur site sera organisée en votre présence afin d'engager une étude de faisabilité technique et de définir les modalités de plantation des végétaux.

N'hésitez pas à faire de votre façade un agréable petit coin de verdure !

Cette opération est gratuite.

Des locaux rénovés pour les agents municipaux

Durant le mois de juin, de nombreux services municipaux ont déménagé dans des locaux rénovés. Soucieuse du bien-être au travail, la Municipalité a souhaité réimplanter les services afin d'optimiser le travail de tous.

Durant plusieurs semaines, des travaux se sont ainsi déroulés à l'Espace Lumière, ainsi qu'au 3e étage de l'Hôtel de Ville.

Cette réorganisation permet aux agents de la ville de disposer d'un cadre de travail plus agréable et moderne, ainsi que de salles de réunion plus spacieuses.

Les directions ressources : services Ressources humaines, Finances, Informatique et Affaires juridiques sont maintenant installés au sein de l'Espace Lumière afin de constituer un grand pôle administratif.

La Culture, l'Urbanisme et le Cadre de vie vous accueillent dorénavant au 3e étage de l'Hôtel de ville.

Une inauguration s'est déroulée le jeudi 2 juin en présence de Monsieur le Maire.



Mise en conformité RGPD



Depuis le début de l'année, la Municipalité a entamé le grand chantier de la mise en conformité RGPD demandé à l'ensemble des administrations publiques et entreprises. Monsieur le Maire a donc souhaité faire appel à un cabinet d'experts spécialisés dans ce domaine afin d'auditer notre collectivité et de la rendre conforme aux obligations du règlement européen.

Autour d'une équipe projet constituée des cadres de la Mairie, le cabinet d'experts a ainsi pu rendre un premier avis relativement positif sur la gestion des données personnelles au sein de l'administration. Quelques correctifs seront encore apportés, cette année, afin de rendre notre collectivité 100 % conforme aux obligations du Règlement général de la protection des données.

Passion fromage :

réouverture de l'une de vos boutiques favorites

Elle avait été créée avec « passion » par Céline : les clés de la boutique « Passion Fromage » ont été remises à Sylvain Castien ce 20 mai, non sans quelques conseils avisés de l'ancienne gérante ! Vous retrouverez donc l'esprit fromagerie et épicerie fine que vous avez tant apprécié avec une belle touche de nouveauté apportée par Sylvain : l'aménagement a été repensé, vous y trouverez de nouveaux produits tels que les petits gâteaux de Sisi Traiteur, les glaces fermières ou encore les salades fraîcheur proposées le midi en alternative à la formule sandwich. Sylvain a également créé un partenariat avec un artisan réalisant de la gravure sur bois : épatez vos invités avec des plateaux ou des spatules gravés !

Côté produits, on retrouve les soupes, les miels, les thés, les limonades, les bières, les confitures, les confiseries, les produits laitiers et de la ferme, les plateaux apéritifs (sur commande 48 h avant votre événement) et, bien entendu, les fromages que Sylvain vous conseillera avec plaisir !



Lancement du Village nocturne des commerçants le 9 juillet !



Il annonce désormais l'arrivée de l'été avec un petit air de marché provençal en plein cœur d'Hénin-Beaumont : le premier Village nocturne des commerçants, organisé par l'Union des Commerçants, en partenariat avec la Ville d'Hénin-Beaumont, aura lieu le samedi 9 juillet à partir de 18 h place Jean Jaurès. La 1ère édition, qui devait se tenir le 25 juin, a en effet été reportée que les visiteurs puissent profiter des exposants dans les meilleures conditions météorologiques possibles !

Forts du succès rencontré l'an dernier pour la toute première édition, de nombreux exposants ont rejoint le Village : une fromagerie, un stand d'olives et tapenades, une mercerie, une boulangerie-pâtisserie, un traiteur, un stand de bombes de bain et d'encens et deux nouveaux commerces héninois : Hometa et Libellule d'or. Vous retrouverez évidemment tous les produits et prestations que vous avez appréciés : maroquinerie, produits de la ruche, saucissons et grignotons, bières*, boucherie, fruits et légumes, savons, bougies, pierres minérales, bijoux, rémouleur, fleurs. Et afin de passer un agréable moment en famille, nous vous proposons également de vous restaurer sur place en dégustant une bonne galette de la crêperie l'Héninoise, tout en profitant de l'animation musicale proposée par Dixieland !

Village nocturne des commerçants
Les 9 et 23 juillet, 6 et 20 août à partir de 18 heures,
place Jean Jaurès



Passion Fromage

76 rue Pasteur
09 83 95 73 18

horaires :
Mardi de 9 h 30 à 18 h 30 ; Mercredi de 10 h à 18 h ; Jeudi et vendredi de 9h 30 à 18 h 30 ; Samedi de 10 h à 18 h 30



Le marché local de Beaumont : un lieu incontournable pour régaler votre famille ou vos convives !

Lancé en mars, le marché local de Beaumont, situé Place Limousin à côté de l'Église Saint-Martin, attire toujours de nombreux visiteurs et exposants qui répondent présents à chaque édition.

Vous recevez des amis à l'improviste ? Vous organisez un repas en famille et les magasins sont fermés le dimanche ? L'Union des Commerçants, en partenariat avec la Ville, vous propose une solution : rendez-vous au marché local de Beaumont tous les premiers et troisièmes dimanches du mois !

Olives, tapenades, saucissons et bières* pour l'apéritif, le fameux poulet rôti du dimanche ou pourquoi pas une paëlla, des poissons et crustacés frais arrivés tout droit de Boulogne-sur-Mer, une pièce de boucher, accompagnés de bons légumes du terroir, et bien entendu le traditionnel plateau de fromage !

Pour les plaisirs sucrés, vous ne serez pas en reste : fruits, pâtisseries, yaourts fermiers et produits de la ruche : vous trouverez sur le marché local de Beaumont tous les bons produits du terroir pour vous faire plaisir ou combler vos invités !

*l'abus d'alcool est dangeureux pour la santé, à consommer avec modération

VOUS ALLEZ AVOIR 16 ANS ?

Pensez à votre recensement, c'est indispensable !



Le recensement citoyen, également appelé recensement militaire, est obligatoire pour tout jeune de 16 ans. Il doit être effectué entre le jour des 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit la date d'anniversaire. Le recensement est obligatoire, l'attestation étant à fournir pour vous inscrire à des examens (Baccalauréat par exemple, mais également Permis de conduire).

Comment faire ? la démarche en ligne est possible via service-public.fr, si vous avez la possibilité de numériser vos justificatifs.

Cette démarche est également possible en remplissant le document dédié que vous pouvez trouver sur le site internet de la ville ou disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville, accompagné de vos justificatifs, que vous pouvez déposer en mairie directement (service état civil) ou encore renvoyer par courrier (Hôtel de Ville – service Etat Civil – 1 place Jean Jaurès – 62110 Hénil-Beaumont), ou par mail (etatcivil@mairie-heninbeaumont.fr).

Quels justificatifs ?

- carte nationale d'identité du jeune demandeur
- livret de famille des parents

Quel délai ? Nouveauté : délivrance immédiate. Si la démarche est effectuée en mairie directement,

en présentant les documents nécessaires (carte nationale d'identité du jeune demandeur + livret de famille des parents), vous repartirez avec votre attestation de recensement.

Pour les demandes effectuées par courrier, par mail ou via service-public.fr, le service s'engage à traiter votre demande sous 3 jours ouvrés. L'attestation vous sera alors envoyée par courrier (merci de tenir compte donc des délais postaux).

PRECISIONS UTILES :

- Aucun duplicata d'attestation ne pourra vous être délivré
- Vous serez convoqué à la journée de citoyenneté dans un délai d'environ 1 an après l'enregistrement de votre recensement.
- De votre recensement découle votre inscription sur les listes électorales lors de votre majorité. Pensez donc à faire part de tout changement vous concernant d'ici vos 18 ans.
- Pensez à créer votre compte sur le site dédié (Ma jdc : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>). Ceci vous permettra de communiquer avec votre centre de service national, de télécharger votre convocation à la Journée De Citoyenneté (JDC), ou encore de télécharger votre attestation de présence à la JDC.

VENDREDI 15 JUILLET :

Les services municipaux seront fermés

Les services administratifs municipaux seront fermés au public
Le vendredi 15 juillet 2022

Réouverture des services le lundi 18 juillet à 8 h 30

SERVICE ETAT CIVIL

une fermeture tardive
une fois par mois !

Pour faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer en mairie pendant les horaires d'ouverture ordinaires, le service Etat-civil est ouvert le 1^{er} mercredi de chaque mois de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

Prochaines dates concernées : les mercredis 3 août et 7 septembre.

Pour tout renseignement les agents du service Etat-civil sont à votre disposition au 03 21 74 87 00.



Police municipale : protéger et servir les citoyens

Vols en réunion et flagrants délits

◆ Le 6 juin dernier, aux alentours de 2 h 15 du matin, le centre de supervision urbain (CSU) contacte les policiers municipaux car deux individus se sont dirigés vers la laverie automatique située avenue Brigitte Bardot et, via la caméra de surveillance, les agents du CSU voient la porte du coffre de la laverie bouger.

Les policiers municipaux se stationnent rue Saint-Roch afin de se rapprocher des individus à pied sans être repérés. Les policiers constatent que les deux individus sont munis d'une pince monseigneur et sont en train de fracturer le coffre de la laverie.

Tout en approchant des intéressés, les agents annoncent leur qualité et immédiatement les deux individus prennent la fuite en courant dans deux directions différentes. Les policiers municipaux décident alors de poursuivre l'individu porteur de la pince monseigneur.

Après 50 m de course, l'individu est interpellé. Les policiers procèdent au menottage du mis en cause qui reconnaît spontanément les faits après qu'un grand nombre de pièces de monnaie sont tombées de ses poches.

Après compte rendu à l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent, celui-ci décide du placement en garde à vue du mis en cause et demande aux agents de le mettre à sa disposition pour les faits de vol en réunion avec dégradations.

◆ Le 9 juin dernier vers minuit, un administré contacte par téléphone les policiers municipaux pour signaler le vol de matériaux en cours sur un chantier. Les agents se rendent immédiatement sur place en gardant le contact téléphonique permanent avec le requérant.

Ce dernier indique qu'il s'agit de trois individus, deux hommes et une femme en train de charger un touret de câble électrique dans une remorque.

A leur arrivée sur les lieux, les policiers municipaux se retrouvent face aux trois individus en train de sangler une bâche sur le touret et procèdent aux injonctions. Les trois individus sont interpellés et obtempèrent sans résistance. Les agents rendent compte des faits à l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent, qui décide du placement en garde à vue des trois individus et leur mise à disposition au commissariat de Lens pour les faits de vol en réunion.

Encore un bel exemple de la coopération entre opérateurs du CSU, les administrés et les patrouilles de policiers municipaux à Hénin-Beaumont.



Opération Tranquillité Vacances

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la commune d'Hénin-Beaumont et le ministère de l'Intérieur au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile grâce à des patrouilles organisées par les forces de l'ordre. Ces patrouilles sont effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

En cas d'anomalie comme une tentative d'effraction, une effraction ou un cambriolage, les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus.

La Police municipale vous propose l'Opération Tranquillité Vacances à partir du 1^{er} juin jusqu'au 30 septembre 2022.

Où s'adresser ?

Commissariat de Police nationale
90 rue des Fusillés

Police municipale
99 rue Léo Lagrange

Un formulaire est disponible :

- Soit sur le site internet de la ville d'Hénin-Beaumont- Soit sur le site gouvernemental suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

Ce formulaire est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre l'accueil de la police municipale au 03 21 74 87 33

GROUPE MAJORITAIRE

Tondelier de plus en plus détestée à Hénin-Beaumont...

Les résultats du second tour des élections législatives à Hénin-Beaumont confirment le sentiment ressenti sur le terrain depuis quelques mois. Le rejet de la personnalité de Marine Tondelier se concrétise dans les urnes, tant dans les résultats du 1^{er} tour que ceux du 2nd tour.

Avec un petit 17 % des voix seulement au 1^{er} tour, contre 64 % pour Marine Le Pen, Tondelier pouvait espérer creuser l'écart une semaine plus tard. Pourtant, avec 72 % des voix, Marine Le Pen réalise son plus fort score à Hénin-Beaumont, toutes élections confondues.

Mieux, c'est à Hénin-Beaumont que Marine Tondelier fait son pire score alors que c'est dans cette ville qu'elle est la plus connue. Un de ses anciens amis n'hésite pas à résumer la situation ainsi : « Plus on connaît Tondelier, moins on l'aime ».

Depuis 8 ans maintenant, sa vieille rengaine de « gentille écolo contre les méchants fachos », ne marche pas. Pire, si cette stratégie suscite l'intérêt médiatique de journalistes parisiens, elle cantonne Tondelier à un rôle de mégalo hors-sol, qui ne parle que d'elle en permanence et cherche à tout bout de champ à ce qu'on la plaigne.

Quelle indécence, quand on connaît la situation difficile que traversent une grande partie de nos compatriotes et notamment la dégradation continue de leur pouvoir d'achat. En parlant de pouvoir d'achat, Tondelier qui prétendait le défendre a été sanctionnée électoralement pour sa duplicité, elle qui a voté pour la création de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), et a été soutenue par tous les maires de l'agglomération qui en ont décidé l'augmentation.

Sa campagne a par ailleurs été entachée par son comportement et ses provocations, comme la violation du Code électoral, puisque l'un de ses militants, pourtant conseiller municipal de Drocourt, a collé ses affiches la veille du premier tour, ce qui est formellement interdit.

Dans le même temps, elle a fait appel à un repris de justice notoire, le dernier jour de sa campagne, pour distribuer ses documents. Et que dire de cet autre militant qui se balade en permanence dans les rues avec un drapeau du Parti Communiste, et en imposant *L'Internationale* à tue-tête, au mépris total de la tranquillité publique.

Marine Tondelier a composé son équipe de campagne avec des personnes douteuses, des marginaux parfois très louches qui n'hésitent pas à aller jusqu'à insulter les habitants de notre ville sur le marché. Elle a même pris le risque de compromettre ses amis et les maires socialo-communistes du secteur dans cette défaite et ses méthodes sales.

A l'heure où ses copains sont élus députés, Tondelier reste une fois de plus à la porte, parce qu'elle ne comprend pas Hénin-Beaumont, parce qu'elle n'aime ni cette ville ni ses habitants. C'est peut-être, pour elle, le début de la fin à Hénin-Beaumont...

GROUPE MINORITAIRE

Nous continuerons à vous défendre. La Nouvelle Union Populaire, Écologiste et Sociale (NUPES) a suscité un espoir et a fait reculer l'extrême droite: nous progressons en voix comme en pourcentage depuis les municipales de 2020. L'abstention massive est une vraie problématique démocratique qui devrait tous nous remettre en cause. Nous tenons à remercier celles et ceux qui nous ont fait confiance et à leur dire que notre travail à votre service continu, loin des méthodes crasses du RN fidèles aux fondamentaux de l'extrême-droite. Dès aujourd'hui, nous appelons à la mobilisation pour les batailles à venir en nous contactant. Notre priorité : c'est vous! M.Tondelier, I. Taourit, A. Gack

NON-INSCRIT

61% des héninois ont exprimé ce 19 juin leur défiance ou désintérêt. Comment le RN de S. Briois pourrait-il revendiquer une légitimité populaire ?! La voie citoyenne que nous défendons pour les héninois est indispensable. P.Piret

Un été à Hénin-Beaumont

Hénin-Beaumont

La plage



15 JUILLET > 15 AOÛT
BORD-DES-EAUX